



## [A RETENIR \(CTRL – CLIC POUR SUIVRE LE LIEN\) :](#)

**Betterave :** Ravageurs : Teignes : forte présence des chenilles et fin du troisième vol. Pégomyies et noctuelles : inexistantes.

Maladies : Cercosporiose toujours en progression selon l'état de stress hydrique des parcelles.

**Colza :** stade cotylédons

## BETTERAVE

IL Y A 19 PARCELLES OBSERVEES CETTE SEMAINE

## RAVAGEURS

### Pégomyies

2 parcelles sur 9 sont signalées avec des galeries mais très inférieures au seuil indicatif de risque.

### A RETENIR

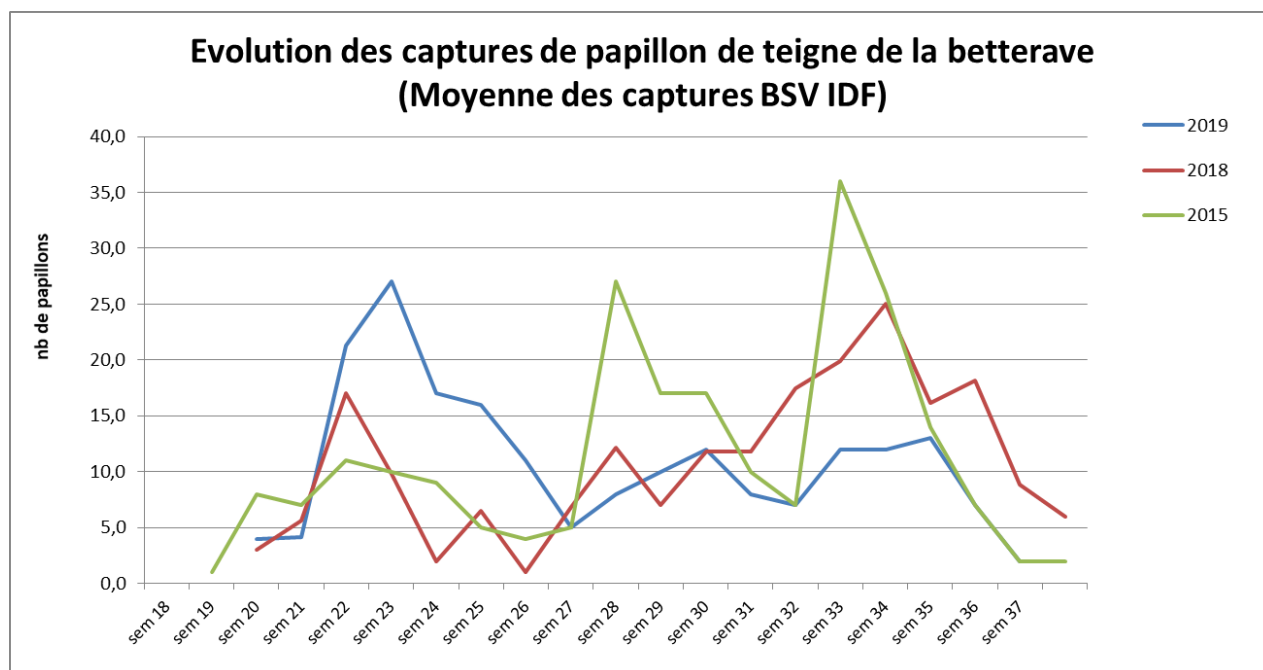
**Stade de de sensibilité :** tous les stades

**Seuil Indicatif de Risque :** après couverture du sol : 50% de plantes avec au moins une galerie ou présence d'asticots.

**Risque :** Nul

### Teignes

8 pièges relevés cette semaine. 6 sites ont capturé de 1 à 4 papillons de teignes. Le troisième vol se termine.



14 parcelles (82%) sont concernées par la présence de chenilles ou de dégâts frais dont 12 (86%) ont atteint ou dépassé le seuil indicatif de risque. Peu d'évolution par rapport à la semaine précédente.

Des précipitations supérieures à 20 mm peuvent perturber la présence des chenilles. Compte tenu des conditions climatiques et du risque de canicule diminuant, le risque lié au rhizopus diminue.

Maintenez la surveillance.

Les chenilles de ce papillon sont préjudiciables pour la betterave. En effet, elles se développent dans le cœur de la betterave et permettent au Rhizopus (Champignon responsable d'une pourriture de la racine) de se développer dans la betterave quand les températures sont élevées (> 35°C).

#### A RETENIR

**Stade de sensibilité :** tous les stades

**Seuil Indicatif de Risque :** 10% de plantes touchées

**Risque :** faible à moyen compte tenu de la date et des températures actuelles.

#### Noctuelles défoliatrices

Pression très faible des noctuelles cette semaine : 4 parcelles avec la présence de chenilles ou déjections et de dégâts, bien inférieure au seuil indicatif de risque.

#### A RETENIR

**Stade de sensibilité :** tous les stades

**Seuil indicatif de risque :** 50% de plantes avec des morsures et/ou des chenilles

**Risque :** Nul

## MALADIES

Le réseau de suivi maladies se compose de 23 parcelles. 6 ont été exclues pour non-respect des seuils indicatifs de risque. Les notations sur les maladies suivantes sont réalisées sur 17 parcelles.



Toutes les parcelles ont reçu au moins une protection fongicide (2/17 avec un seul passage).  
12 parcelles ont été suivies cette semaine.

### Résultat de la semaine :

La cercosporiose progresse toujours sur les parcelles en fin de protection fongicide. Son développement est directement lié aux quantités de précipitations reçues depuis ces dernières semaines sur les différents secteurs. Les parcelles irriguées et celles situées au nord de la Seine présentant un bouquet foliaire développé sont plus concernées.

Faible pression de la rouille et quasi absence de l'oïdium et de la ramulariose.

**Cercosporiose** : toutes les parcelles observées sont touchées par la cercosporiose.

2 parcelles très séchantes n'ont pas atteint le seuil T2.

1 parcelle est toujours sous protection du T2

2 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque de 20% pour le T2 (43 et 64%).

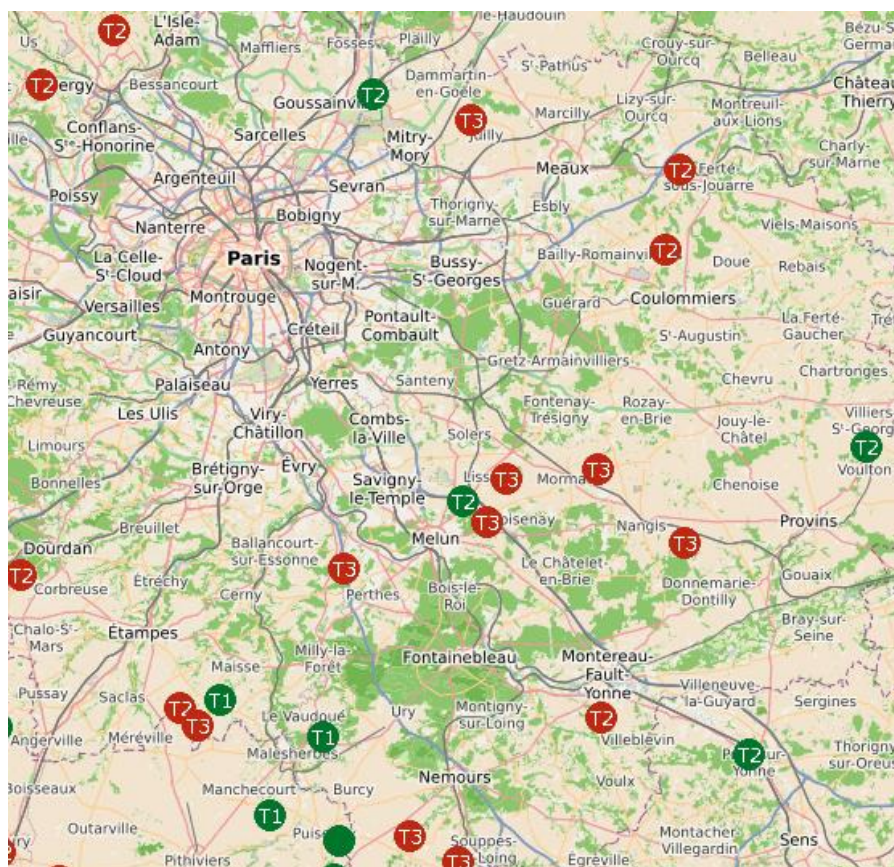
7 parcelles ont dépassé le seuil indicatif de risque de 25% pour le T3 avec des valeurs comprises entre 56 et 99% du feuillage touché.

**Oïdium** : Faible présence. Sans évolution. Seule 1 parcelle est concernée et inférieure au seuil indicatif de risque.

**Rouille** : 1 parcelle concernée cette semaine, mais sous le seuil indicatif de risque de 40% pour le T2.

**Ramulariose** : Pratiquement absente. 1 parcelle avec présence mais inférieure au seuil indicatif de risque.

Voici la carte de suivi que vous pouvez retrouver sur le site de l'ITB, rubrique outils, alerte maladies, pour connaître le détail par maladie en cliquant sur les points.



Comment lire cette carte ?

- **T1 non atteint** : seuil de traitement non atteint
- **Seuil d'intervention T1** : seuil de traitement atteint, T1 à réaliser
- **T1 réalisé, T2 non atteint** : sous protection du T1, seuil de traitement T2 non atteint
- **Seuil d'intervention T2** : seuil de traitement atteint, T2 à réaliser

<http://maladies.itbfr.org/pages/alerte.php>

**A RETENIR**

**Stade de sensibilité** : T1 avant le 15/08

**Seuil indicatif du risque** : % des feuilles avec la maladie.

Maladies	T1	T2	T3
Cercosporiose	1ers symptômes	20%	25%
Ramulariose	5%	20%	25%
Oïdium	15%	30%	30%
Rouille	15%	40%	40%

**Risque :**

**Moyen à fort en cercosporiose sur parcelles en fin de protection, vigilance accrue sur parcelles irriguées et bouquet foliaire développé avec des arraches prévus à plus de 45 jours.**

**Faible pour les parcelles qui seront arrachées dans moins de 45 jours.**

**COLZA**

**10 PARCELLES OBSERVEES CETTE SEMAINE**

**2 OBSERVATIONS VOLANTES**

**STADES**

Cotylédons étalés à 5 feuilles (B5). La majorité des situations se situent entre 2 Feuilles (B2) et 4 feuilles (B4).

**RAVAGEURS**

- LIMACES**

Très peu de dégâts de limaces signalés dans le réseau compte tenu des conditions sèches qui perdurent et qui sont défavorables à leur activité. 2 parcelles observent tout de même des dégâts, restez vigilant au retour de conditions plus favorables et n'hésitez pas à installer des pièges. Le risque diminue avec l'avancée des stades.

Piégeage : Cela reste la meilleure méthode pour évaluer le risque limace sur une parcelle. Vous pouvez disposer 4 bâches de 0.25 m<sup>2</sup> en les humidifiant bien avant de les positionner au sol, bien maintenues. Les pièges (sans appâts) sont installés la veille au soir et relevés le lendemain matin de bonne heure. A chaque relevé, vous veillerez à changer la localisation des pièges.

**A RETENIR :**

**Stade de sensibilité** : de la levée (Stade A cotylédons étalés) à B3 (3 feuilles étalées)

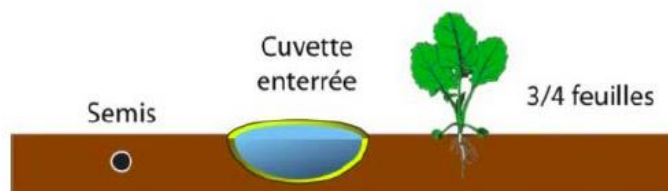
**Seuil indicatif de risque** : Présence de dégâts foliaires visibles et conditions favorables à l'activité des limaces

**Risque** : faible compte tenu des conditions climatiques actuelles

- ALTISES**

Signalement de dégâts dans le réseau cette semaine, de manière hétérogène. Il s'agit essentiellement de dégâts de petites altises ou altises des crucifères. Quelques parcelles sont au seuil indicatif de risque de 80% des plantes touchées.

Piégeage : Dès le semis, enterrez une cuvette jaune afin de connaître le début du vol. Venez observer 2 à 3 fois par semaine pendant la phase de levée.



- PETITES ALTISES OU ALTISES DES CRUCIFERES**

Sur les 10 observations réalisées cette semaine, on note :

30% de parcelles ayant dépassé le stade sensible

30% de parcelles au stade sensible mais sans attaques,

40% de parcelles de parcelles au stade sensible mais en dessous du seuil de risque

Commune (Dépt)	Stade	% plantes touchées	Stade sensible
Bombon (77)	A	0%	Oui
Bouray-sur-juine (91)	A	0%	Oui
Pussay (91)	A	0%	Oui
Saint-Jean-les-deux-Jumeaux (77)	B2	4%	Oui
Crisenoy (77)	B2	4%	Oui
Saint-Germain-Laxis (77)	B3	2%	Oui
Nainville-les-roches	B3	10%	Oui
Saint-Martin-de-Bréthencourt (78)	B4	50%	Non
Voulx (77)	B4	0%	Non
Gironville-Sur-Essonne (91)	B5	80%	Non

#### A RETENIR

**Stade de sensibilité :** de la levée au stade 3 feuilles

**Seuil indicatif de risque :** 8 pieds/10 avec morsures

**Risque :** faible à moyen compte tenu de la dynamique de levée et des conditions de sécheresse actuelle.

- GROSSES ALTISES OU ALTISES D'HIVER**

Absentes des pièges pour le moment. Poursuivre la surveillance.

#### A RETENIR

**Stade de sensibilité :** de la levée au stade 3 feuilles

**Seuil indicatif de risque :** 8 pieds/10 avec morsures et 25% de surface foliaire atteinte

**Risque :** faible

### GESTION PETITE ALTISE ET GROSSE ALTISE

- PETITE ALTISE**

#### La reconnaître :

La petite altise ou altise des crucifères est un coléoptère de 2 à 3 mm de long, d'une couleur bleu métallique ou noir brillant avec des bandes longitudinales jaunes sur les élytres.



*Petite Altise, Terres Inovia*

**Cycle :**

Ces petits insectes hivernent dans le sol et sont visibles dès le mois de mai.

Ils se nourrissent principalement de feuilles de crucifères et pondent à proximité sur le sol. Les petites altises se retrouvent donc l'été dans les repousses de colza. Les adultes apparaissent après nymphose pendant la période estivale. Ensuite, elles sont en activité jusqu'à ce qu'elles trouvent un endroit propice à l'hivernage vers le mois de novembre.

**Dégâts sur le colza**

Sur les premières parcelles de colza semées, les petites altises s'alimentent des feuilles juvéniles jusqu'à entraîner la destruction de la plantule. Leur activité est favorisée par un temps chaud et sec.

- **GROSSE ALTISE**

**La reconnaître**

La grosse altise ou altise d'hiver est un coléoptère de 3 à 4.5 mm de long, que l'on reconnaît notamment grâce à ses cuisses gonflées. Elle est de couleur noir brillante et les extrémités des pattes et les antennes sont rousses.



*Grosse altise, Terres Inovia*

**Cycle :**

Les grosses altises adultes apparaissent mai-juin puis entrent en diapause dans les bordures de champs, en dehors des parcelles de colza. Puis elles en sortent suite à un stimulus climatique entre fin-aout et mi-septembre. Ensuite, elles colonisent les parcelles de colza pour l'alimentation et 10-15 jours plus tard les femelles pondent au sol (dans la même parcelle ou une autre). Les larves passent l'hiver dans les tiges de colza et remontent jusqu'au bourgeon terminal.

**Dégâts sur le colza**

Comme la petite altise, l'altise d'hiver s'alimente des feuilles juvéniles, mais leur nuisibilité est plus importante et le pic d'activité se produit la nuit.

- **CONSEILS PREVENTIFS :**

- Observer en bordure de parcelles la présence des petites altises, notamment près d'anciennes parcelles de colza, où les adultes sont nés. Eviter donc de détruire les repousses de colza dans les parcelles environnantes avant et pendant le semis ;
- Favoriser une levée homogène et rapide du colza afin de limiter au maximum la période de risque, ou même d'atteindre le stade 4 feuilles avant l'arrivée des insectes ;
  - Bonne gestion des pailles du précédent pour éviter la concurrence en eau et en minéraux
  - Création d'un lit de semence fin, par un travail du sol suffisant. De plus, ces techniques auront également un impact sur la gestion des limaces.
  - Assurer une bonne disponibilité en azote (attention car les apports organiques ne libèrent qu'une partie d'azote efficace la première année, qui est variable selon le C/N de l'amendement correspondant lui-même à l'apparente vitesse de minéralisation, sans oublier également l'indicateur de stabilité de la matière organique) et en phosphore pour le colza.
- Associer le colza avec des plantes compagnes dans les parcelles propres et notamment la féverole qui perturbe les insectes ravageurs de l'automne.

\*\*\*\*\*

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité (A.F.B.), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture de Région Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. **Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.**

- **Observations :**

AGRICULTEURS, COOP 110 BOURGOGNE, CERESIA, ARVALIS, CRAIDF, CENTREXPE, COOPERATIVE ILE DE FRANCE SUD, COOP SEVEPI, COOP VALFRANCE, Ets MARCHAIS Ets SOUFFLET AGRICULTURE, Ets POM ALLIANCE, FREDON IDF, ITB IDF et 60, Le Potager du roi, SRAL, SUCRERIE CRISTAL UNION, Sucrieries LESAFFRE FRERES, SUCRERIE DE SOUPPES, SUCRERIE TEREOS, VIVESCIA, TERRES INOVIA.

- **Rédaction :**

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE REGION ILE DE FRANCE : Romane NOGARO, Caroline ROQUES, Sabine SNYDER, Emmanuel GRIARD, Mathurin PHILIPPEAU, Lucien OUDART  
FREDON Ile de France : Céline GUILLEM, Céline BOURHIS LEZIER

- **Modèle :** Blé : TOP, SPIROUIL, YELLO : ARVALIS ; PRESEPT : Chambre de Région d'Île de France – Colza : PROPLANT – Pomme de terre : MILEOS et Oignon : MILONI : FREDON Ile de France.

- **Comité de relecture:** ARVALIS, Chambre d'Agriculture de Région Île de France, TERRES INOVIA, ITB, SRAL.

**Pour recevoir** le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante [ecophyto@idf.chambagri.fr](mailto:ecophyto@idf.chambagri.fr) en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture.

**Pour obtenir des informations** sur les principales adventices des grandes cultures et les méthodes préventives et agronomiques de lutte, consulter infloweb : <http://www.infloweb.fr>

**Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.**